

Les inscriptions au repas des séniors de la ville débutent ce 1er mars !

Le repas des séniors, placé sous le patronage de la Municipalité et du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Péronne, aura lieu le jeudi 09 mai 2024, - à partir de 11h30, à l'Espace Mac Orlan. Le repas est offert à tous les Péronnais et Péronnaises âgés de 65 ans révolus à la date du repas.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions s'effectueront au C.C.A.S - 1er étage de la mairie - du 1er mars au 26 avril inclus, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Pour les nouveaux inscrits, pensez à présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Attention, le nombre de places est limité à 300 : ne tardez pas à vous inscrire !
